

Systeme de defense et barrys de Collonges

Conférence de Mesdames Guély et Sobieniak, de la Société Scientifique Historique et Archéologique de la Corrèze, donnée dans l'église de Collonges le 23 août 2023,

sur trois questions récurrentes concernant la physionomie de notre village :

Pourquoi appelle-t-on Collonges un village médiéval ?

Peut-on considérer que Collonges est un bourg muré, avec un véritable appareil défensif ?

Pourquoi y a-t-il tant de barrys ou quartiers ?



LES MAISONS DE COLLONGES :

Pour commencer, Collonges n'était pas un village, mais un bourg et même un bourg muré, et on aurait fort vexé ses habitants, en les traitant de villageois.

Les maisons se caractérisent aujourd'hui par leurs pierres de grès rouge sombre, ce qui a donné l'occasion d'appeler ce bourg, Collonges la Rouge. En fait, Collonges, au 19^e siècle, avait ses murs couverts de crépi blanc, à la fois pour protéger la pierre très fragile et pour isoler la maison. Si on ajoute que, jusqu'au 18^e siècle, les toits sont couverts de tuile et les tours de lauzes de pierre, l'aspect du bourg ne devait en rien évoquer la symphonie rouge et bleue d'aujourd'hui.

Tours, tourelles, portes décorées caractérisent ces maisons bourgeoises, comme si leurs propriétaires, saisis d'émulation, avaient voulu avoir la plus belle et la mieux décorée. Saisis d'admiration, les habitants leur donnent, depuis un siècle, des titres auxquelles leurs constructeurs n'avaient pas songé : Castels de Maussac, du Martret, de Benges, de Vassignac et manoir de Beauvirie ? Pourquoi pas Castel Ramade de Friat ou Ramade de la Serre ?

Est-ce parce que leurs premiers propriétaires étaient nobles ? Les Maussac et les Ramade n'accèdent à la noblesse qu'à la fin du 18^e siècle, à la suite de procès mémorables.

Les Vassinac, très nobles, n'ont pas construit le Castel qui porte leur nom : ils habitaient une maison au sud de l'église et leur cour, ou jardin, confrontait le mur de l'église et empêchait qu'on en fit le tour. Le Castel de Benges a été bâti par Richard de Beauchesne, capitaine de Limeuil pour le vicomte de Turenne et mériterait de porter son nom, mais il n'aurait pas supporté le terme castel. Même aujourd'hui, l'ancienne noblesse n'emploie jamais le terme château pour désigner son antique demeure, pourvue de mâchicoulis : elle dit toujours maison.

Glossaire

Airial : ruine de maison ou espace vide (pluriels : airiaux)

Valat : terme occitan pour fossé

Tenement : terre tenue par un seigneur

Repaire : lieu fortifié près d'une route, chargé de la surveillance

Maison forte : maison isolée à la campagne, munie d'un appareil défensif

Salle (en latin Aula), terme le plus ancien pour désigner un château avec une tour

Château : habitation d'un noble, utilisée par les bourgeois après le XVIIe siècle

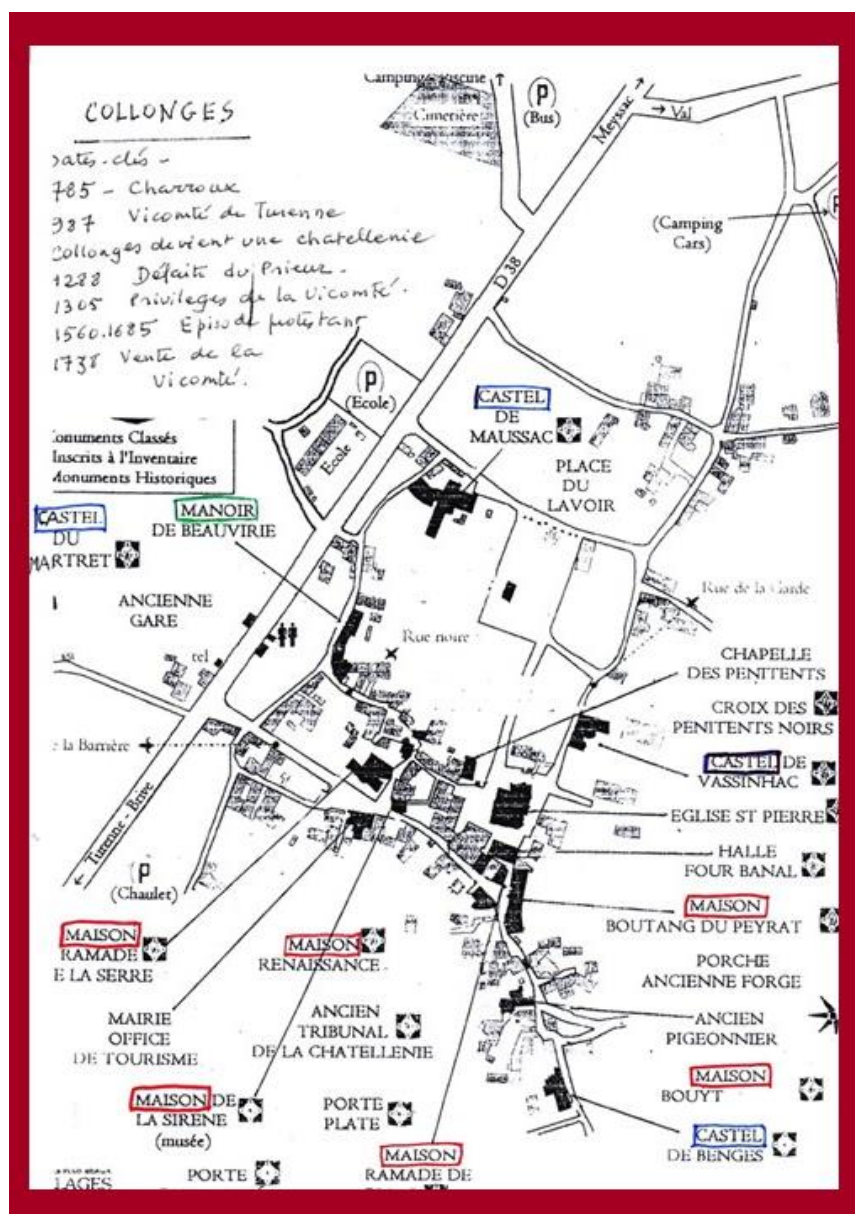
Borie : maison de campagne appartenant à un bourgeois (à partir du XVe siècle)

Hôtel : grosse maison bourgeoise

Castel : terme du XIXe siècle utilisé par les bourgeois

Manoir : maison noble, terme utilisé par les bourgeois au XIXe siècle

Gentilhommière : maison noble (exemple : maison Boutang de Peyrat)



Il faut imaginer, à la fin de la guerre de Cent Ans, un bourg en ruines, où ne subsistent intactes que l'église et quelques maisons plus solides que les autres. S'ouvre alors un siècle d'or pour la vicomté, le siècle de la Renaissance.

Ensuite, arrive le temps des guerres de religion : contrairement au reste du Limousin et du Quercy, la vicomté est un havre de paix pour les protestants. D'abord, à cause d'une longue régence de 1554 à 1575. Après la mort de François III, son fils Henri ler élevé à la cour de Catherine de Médicis est mineur ; ensuite, lorsqu'il arrive à Turenne en 1575, parce qu'il constate que les bourgeois de ses villes d'Argentat, Beaulieu, Gagnac, Saint Céré et Turenne sont en majorité protestants. Il ne se convertira lui-même, que deux ans après et fera de la vicomté

une place forte protestante, sans persécuter pour autant les catholiques de Martel ou de Brive, qui vont continuer leurs affaires avec les protestants. Jusqu'en 1642, date de la mort de la vicomtesse douairière Elisabeth de Nassau, la vicomté jouit d'une paix relative.

Ainsi, durant deux cent ans, nobles et bourgeois de Collonges ont pu rivaliser d'ingéniosité et d'argent, pour bâtir leurs maisons.

Les vicomtes ne faisaient pas payer les droits de francs-fiefs aux bourgeois, acheteurs de sieuries, autorisaient les pigeonniers, girouettes, tours et tourelles et ne prohibaient que les mâchicoulis. Ils ne percevaient qu'une aide minime sur le plat pays, ou campagne. Marchands et artisans prospéraient, à l'abri du logement des gens de guerre et des tailles royales.

Pourquoi ces maisons sont-elles demeurées intactes ?

Au XVIII^e siècle la vicomté est vendue au roi, rachetée par les Noailles, mais sans les privilèges. Tout le personnel administratif et judiciaire de Turenne disparaît. Les fils d'hommes de loi n'ont plus qu'une ressource : l'armée. On s'y fait tuer et on y perd sa fortune au jeu et à s'équiper.

Les pères n'ont plus qu'une ressource, la terre.

Après la Révolution et surtout après le phylloxera, Collonges perd sa richesse la plus célèbre, son vin blanc. Le bourg devient un gros village, peuplé de paysans et de quelques notables. Qui est assez riche pour démolir un manoir, même décrépi et le remplacer par une maison fonctionnelle et confortable ? Heureusement, personne !

COLLONGES ET SON APPAREIL DEFENSIF

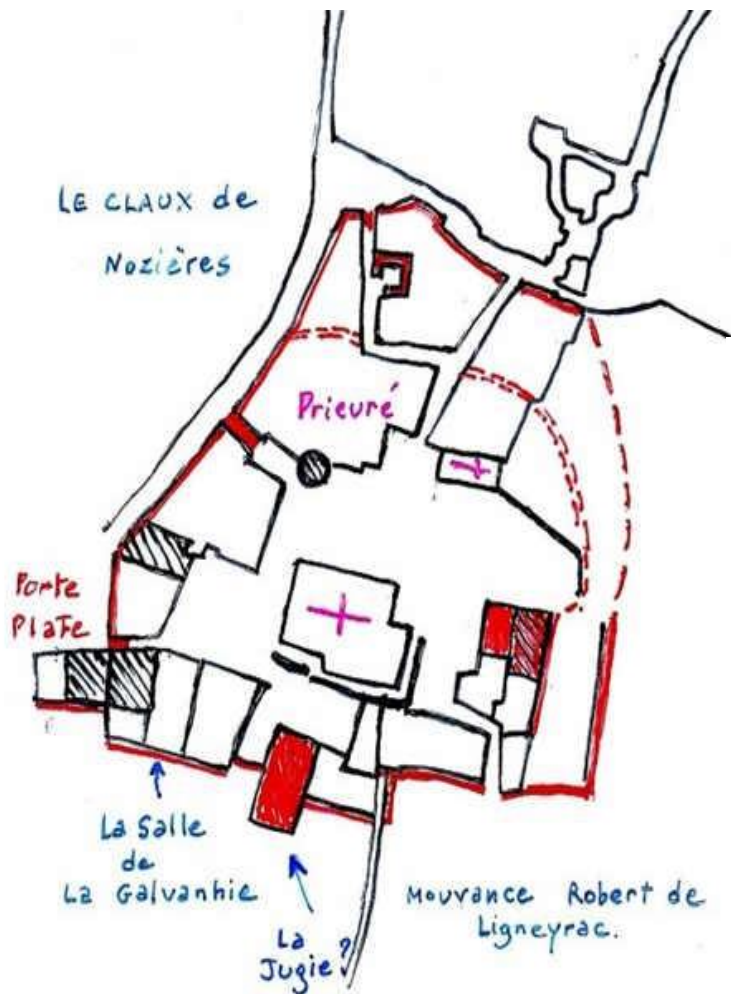
La vicomté a sept villes murées (*en Limousin : Turenne, Argentat, Beaulieu, Servières ; en Quercy, Gagnac, Saint Céré et Martel*) dont les prud'hommes, ou les consuls, ont la charge d'entretenir murailles et portes.

Les bourgs, tels que Meyssac ou Curemonte tenu par des coseigneurs ont des tours et une enceinte fortifiée, encore visible sur les plans. *Ci-dessous, vue aérienne du centre de Meyssac*



Qu'en est-il de Collonges, dont le vicomte est seigneur, mais où le Prieur a un certain poids ? Comme à Saillac, la prieure venue de la Régle (Limoges) ou le prieur de la Chèze, venu de Tulle ?

Ces religieux brillent surtout par leur absence ! Le prieur de Collonges réside plutôt à Pleaux, surtout dans la période protestante, où les prieurs appartiennent à la famille ultracatholique et ligueuse des Robert de Ligneyrac.



L'appareil défensif de Collonges

En 1536, au début de la guerre de 100 ans, le vicomte enjoint au prieur et aux habitants de Collonges de fortifier l'église.

Il ne parle pas du reste du bourg.



L'enceinte fortifiée de Collonges n'entoure qu'une faible partie des maisons. Les portes n'ont ni tours de guet, ni véritables chemins de ronde. Elles s'ouvrent entre des maisons faisant mur, qui évoquent les simples reduchs (ou forts) des villages fortifiés.

Au nord, la porte des Bouyssous, accostée de la maison dite de la sirène, mène aux ayriaux du Prieur, encore en ruine au 17^e siècle. Le long de la rue de la Barrière s'ouvre un Portal dit du Prieur qui devait être muré en temps de crise. Puis venait la porte plate, seul vestige encore visible du reduch.

À l'est, entre l'église et le Castel de Vassignac se dressait la porte double, qui joignait les maisons parallèles à l'église, qui sont les seules à avoir gardé un aspect médiéval, et la maison des Robert de Ligneyrac, dite Castel de Vassignac. Partout ailleurs, le long de la rue noire, ou de la rue de la Barrière, les maisons faisaient murs et n'avaient ni portes ni de fenêtres sur l'extérieur.

De ce Fort, partaient des chemins vers l'estrade, ou route de long parcours, qui courait sur la crête des collines au nord, menant d'Argentat à Nazareth et à la grande route Paris Toulouse. D'autres chemins, en piteux état, menaient vers les bourgs proches, de Meyssac à l'est, du Quercy au sud (*estrade marteleze*), de Turenne, Ligneyrac et Noailhac à l'ouest. De vagues barrières, ou porches, reliant des bâtiments de part et d'autre du chemin, faisaient office de deuxième enceinte, près de maisons fortes, servant de tours de guet : au sud, la maison fortifiée des Beauchesne, à l'est, sur la route de Meyssac, la maison des nobles Chaunac, appelée aussi maison de Moussac, Maussac (ou Meyssac?), au nord la maison du Martret.

À part les maisons du Prieur, et à proximité de l'église, ne se trouvent que les maisons nobles de la Galvanhie appartenant aux Galvanh, puis aux Meynard de Chaussenejous (Cressensac) et de la Jugie, aux Juge/ Judicis, puis aux Vassignac. La halle est du XVII^e siècle. Elle rend aveugles les maisons de la rue hors du reduch, qui vont être obligées de s'ouvrir sur la circulation.

Concluons: Collonges est indéfendable. D'ailleurs ce bourg a-t-il eu occasion de se défendre durant la centaine d'années de la guerre dite de Cent Ans ?



De 1350 à 1390, la protection des papes d'Avignon, parents des Roger de Beaufort s'étend sur la vicomté. Des seigneurs, comme les Aymar de Lostanges, les la Brande de Beynat et les Orn hac de Sérilhac et du Pescher sont franchement pro anglais et accueillent les routiers, qui n'ont garde de piller et rançonner les voisins de seigneurs aussi hospitaliers. La partie limousine de la vicomté malgré la peste et la famine ne se dépeuple pas, contrairement à la partie quercinoise des causes de Martel ou de Gramat.

Le vicomte Raymond VIII Roger est en Provence, au tournant de la guerre: il ne reviendra qu'en 1403 et ne réussira pas à mettre au pas ses vassaux désobéissants. Il disparaît en 1413, et son gendre et successeur, Jean Le Meingre, dit Boucicaut, un reître, ami de Jean Sans Peur et du clan bourguignon, est fait prisonnier à Azincourt. Il faut attendre Pierre de Beaufort, vicomte en 1430 pour voir rentrer dans l'ordre les seigneurs pro anglais. Et 1444, à l'arrivée des La Tour d'Oliergues, pour que la paix revienne.

Les paysans du Limousin partent repeupler le Quercy, preuve s'il en est, qu'ils ont moins souffert que leurs voisins.

LES BARRYS DE COLLONGES

Ces barrys, ou quartiers, offrent une illustration des remarques précédentes : ils sont aussi peuplés en 1334 qu'en 1450, ou qu'en 1610. Leurs noms varient un peu, selon la notoriété d'un de ses habitants. Voici leur dénomination, suivant les époques, sachant que même le Fort, ou reduch est qualifié de barry.

- *Au centre, près de l'Eglise* : Barry de la Plasse, autrement de l'Église, et anciennement de la Salle de la Galvanhie. 38 feux, ou maisons, en 1665.
- *Au centre, près de La Chapelle Saint Mayme (Maximin)* : Barry de Coureze (ou Corrèze), ou de Simon, ou de la Conche. 16 feux en 1665.
- *Hors du reduch au nord* : Barry des Bouyssous (au début de la rue Noire) et porte des Bouyssous (de la Sirène ?).
- *Le long de la rue Noire* : Barry des Vezy, ou d'Eyma, ou del Chassaing.
- *Le long de l'ancienne route de Noailhac à Meyssac, à l'ouest* : Barry, ou claux d'Hautefort et claux de la Galvanhie. 19 feux, en 1665. *Au nord* : Barry de la Barrière, ou claux de Nozieres, ou encore del Martret. 2 feux, en 1665. *A l'est* : Barry de Maussac, ou de Plas (Planis), ou d'Obazine.
- *Hors du reduch à l'est* : Barry de la Malinie, ou Malinie, ou de Ceyrat. *Plus loin* : Barry de La Veyrie, ou del Soutou. 27 feux en 1665.

- *Hors du reduch au sud* : Barry de Fos (près de la maison Beauchesne). 15 feux en 1665.
Plus loin : Barry du Faure (forgeron). 19 feux en 1665.

La localisation du barry de la Conche est plus compliquée : une conche est une fontaine, ou un bassin, qui semble se trouver dans le reduch, ce qui paraît logique en cas d'enfermement (peste ou guerre). Pourtant, au 18^e siècle, la Conche était une fontaine au bas de la rue (dite de la Barrière, rue du 19^e siècle), devant l'actuelle mairie et la maison Ramade de la Serre, donc hors du reduch, face à la porte des Bouyssous ou dans le Barry des Bouyssous.

Nous connaissons les noms des habitants des barrys, grâce à des reconnaissances de rentes rendues à des seigneurs du voisinage, comme les Galvanh puis les Meynard, comme les Vassinhac ou les Robert de Ligneyrac, les Maschat de la Meschaussée, les Geoffre de Chabrignac et les Lavergne de Juillac (à Saillac). Presque tous ces seigneurs sont remplacés au 17^e siècle par des bourgeois, sauf les Canolle, héritiers des Vassignac. Ces bourgeois tentent d'être anoblis, pour ne pas payer de rentes sur leur maison. C'est le cas des Maussac et des Ramade de Friat, des Dulmet ou des Boutang.

Une autre observation : certaines familles sont de véritables clans, qui nouent des alliances avec d'autres clans et dont les rameaux sont multiples, soit d'artisans, soit d'hommes de loi, mais elles n'ont pas un barry préféré. Elles en changent au cours des âges : les Alvitre alias Vitria, alias La Veyrie sont dans le barry de la Barrière au 15^e siècle et dans le barry de Simon, puis au 17^e siècle dans le barry de l'Eglise. Ont-ils donné leur nom à l'Alvitrie et au barry de La Veyrie ?

CONCLUSION

Nous espérons avoir répondu aux trois questions que nous nous posions, sauf à l'énigme du cimetière grand ! Peut-être une autre fois, pourrons nous résoudre ce mystère ?

Applaudissements nourris, questions, remerciements des Amis de Collonges et fleurs.

